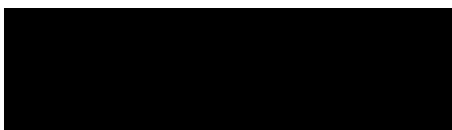


PAR COURRIEL

Québec, le 5 février 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.350



Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 7 janvier dernier, visant à obtenir les données à jour du tableau du portrait des services résidentiels pour les personnes ayant DP-DI-TSA P06 en ajoutant les données du programme SAPA.

Vous trouverez sous l'onglet 1 le document pouvant répondre à votre demande. Nous vous informons que les renseignements étant susceptibles de révéler des informations personnelles ou confidentielles ont été élagués du document, en l'occurrence, les cellules comportant cinq individus et moins, et ce, en application des articles 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »). Vous trouverez également une reproduction des articles de la Loi ainsi mentionnés.

Nous vous informons également que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient pas les données en lien avec le SAPA au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

... 2

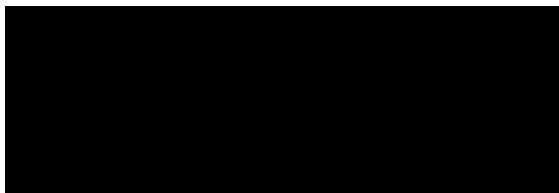
En effet, cette demande relève davantage de Santé Québec. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre requête à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées ci-dessous :

Maître Anne De Ravinel
Santé Québec
Directrice - Accès à l'information et
de la protection des renseignements personnels
2021, avenue Union, 10^e étage bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
acces.documents@sante.quebec

Vous trouverez, annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information



Julien Sirois

p. j. 3